



Avis

RADIATION PERMANENTE

AVIS est par les présentes donné que monsieur Jean-Marc Vaillancourt, ayant exercé sa profession de médecin vétérinaire à Westmount et Saint-Valérien-de-Milton, a été radié définitivement du Tableau de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec le 20 janvier 2025, par le comité d'admission à l'exercice de la profession de l'Ordre, conformément à l'article 55 du Code des professions.

Le présent avis est donné en vertu de l'article 182.9 du Code des professions.

Saint-Hyacinthe, le 28 février 2025

Me Marie Laurence Lenfant, LL.B., D.E.S.S.
Secrétaire de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec